



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

**AUTO-ECOLE INRI'S SAINTE-MARTHE
21 RUE BERTHELOT
13014 MARSEILLE**

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel au label :

" Qualité des formations au sein des écoles de conduite "

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 09 janvier 2018.

Ce contrat est valable du **03 décembre 2018** au **03 décembre 2021**.

Le Préfet des Bouches-du-Rhône
ou son représentant,
Pour le Préfet
L'Adjointe au chef de Bureau


L. BOUSSANT

Site Internet : www.securite-routiere.gouv.fr